
Certificat d'études primaires.

Numéro d'inventaire : 2003.01430

Auteur(s) : Lucette Poilly

Type de document : diplôme

Imprimeur : Caillet (L.)

Date de création : 1926

Description : Feuille simple ornée d'un encadrement imprimé. Mouillures et bord supérieur déchiré.

Mesures : hauteur : 314 mm ; largeur : 246 mm

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français

ill.

Lieux : Hauts-de-Seine

ACADEMIE
DE
PARISRÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉDÉPARTEMENT
DE
LA SEINE

INSTRUCTION PUBLIQUE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

*L'Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du département de la Seine.**Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882 et l'article 3 de la loi du 30 octobre 1886;**Vu la loi du 11 janvier 1910;**Vu le décret du 27 juillet 1882;**Vu les arrêtés des 24 juillet 1888 (titre IV, chapitre II), 29 décembre 1891, 31 juillet 1897, 8 août 1903, 27 juillet 1908, 19 juillet 1917 et 1^{er} février 1924;**Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. Poilly Lucette dans les conditions déterminées par les arrêtés susvisés;**Vu le certificat en date du 24 juin 1926 par lequel la Commission cantonale d'Boulogne Billancourt siégeant pour la session de 1926, atteste que M^{elle} Poilly Lucette née le 1^{er} novembre 1912 à Boulogne département de la Seine a été jugée digne d'obtenir le Certificat d'études primaires avec mention ⁽¹⁾ Mérité**Délivré à M^{elle} Poilly Lucette le présent Certificat d'études primaires élémentaires pour servir et valoir ce que de droit.*

SIGNATURE DE LA TITULAIRE:

L. Poilly

Paris, le 29 juin 1926

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA SEINE,*Verbauf*(1) Paris : du 1^{er} arrondissement de Paris.
Banlieue : de _____ (nom du Canton.)

(2) Indiquer la mention : TRÈS-BIEN OU BIEN.